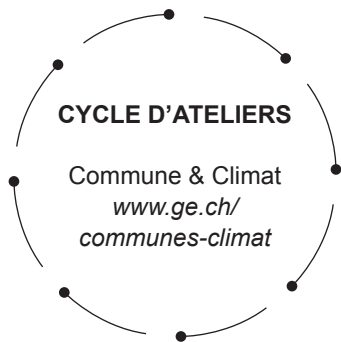


Communes & climat

Outil Bilan carbone communal

SOURCES, LIENS UTILES



Etude exploratoire « Neutralité carbone à Genève en 2050 »

ge.ch/document/etude-exploratoire-neutralite-carbone-geneve-2050

Efficience Collectivités, SIG-éco21

ww2.sig-ge.ch/collectivites/optimisation-energetique-et-environnementale/eco21-collectivites/accompagnement

Lancy Ville durable

lancy.ch/dossiers/lancy-ville-durable

La Ville de Genève met en place des actions pour réduire les émissions de CO₂

geneve.ch/fr/actualites/urgence-climatique-ville-place-actions-reduire-emissions

Le changement climatique à Genève

geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/changement-climatique-geneve

EN BREF

L'Etat de Genève, en collaboration avec SIG-éco21 et le bureau Quantis, a développé un outil méthodologique offrant la possibilité aux communes genevoises de réaliser leur propre bilan carbone de manière simple et efficace. Cet outil a été réalisé en concertation avec plusieurs communes pilotes de typologies différentes afin de répondre au mieux aux prérogatives et exigences de chacune. Grâce à l'élaboration de leur bilan carbone, les collectivités pourront identifier les principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre et développer un plan d'actions en cohérence avec les enjeux spécifiques de leurs territoires.

Présentation de l'Outil bilan carbone communal

Thibault Tribolet,

Consultant en développement durable,
Quantis,

Damien Gummy,

Adjoint scientifique, Service cantonal
du développement durable,
damien.gummy@etat.ge.ch

Dans la perspective de mettre à disposition des communes genevoises une boîte à outils et un accompagnement leur permettant d'initier des démarches spécifiques en lien avec le climat : diagnostic, stratégie, plans d'actions, etc., **l'Etat de Genève, SIG-éco21 et Quantis ont développé un outil Excel harmonisé d'estimation et de suivi des émissions de gaz à effet de serre sur leurs territoires.**

L'outil propose l'établissement de deux bilans carbone aux périmètres distincts : celui de l'administration communale et celui du territoire, comprenant les émissions directes et indirectes des habitant·e·s et des entreprises. Bien que le volume d'émissions soit plus important pour le second, le premier offre aux autorités communales des leviers d'actions majeurs pour renforcer leur rôle d'exemplarité.

L'outil a été développé pour que les communes puissent réaliser leur bilan carbone de la manière la plus simplifiée possible, notamment en réduisant les ressources nécessaires à la collecte des données. Toutes les données disponibles au niveau communal, cantonal ou fédéral ont été pré-remplies (par exemple : consommation d'électricité et de chauffage fournie par SIG-éco21, données relatives à la mobilité fournies par le microrecensement mobilité et transports, données relatives à la consommation fournies par l'Office fédéral de l'environnement, ...). Par la suite, les livrables de cet outil Bilan carbone seront intégrés et mobilisés dans l'outil d'accompagnement éco21-collectivités qui sera présenté lors de l'atelier de mai 2022.



▼
**PENSEZ
COLLABORATION !**

Le Service cantonal du développement durable ainsi que les communes pilotes du projet « outil bilan carbone communal » se tiennent à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire.

Tableur Excel → Outil

Un tableur spécifique à chaque commune est fourni par le Service cantonal du développement durable. Celui-ci contient plusieurs onglets détaillés dans l'introduction à l'outil permettant de comprendre la démarche proposée et le type de données utilisées. L'utilisateur·trice est invité·e à remplir les données manquantes relatives aux activités de l'administration communale. Certaines informations, fournies dans le tableur, peuvent être « écrasées » par l'utilisateur·trice au profit de données plus précises ou récentes. Les données les plus fiables ne peuvent a priori pas être modifiées.

A l'onglet « résultats », le tableur propose un résumé des différentes catégories visées par le bilan carbone et met en exergue leurs émissions de CO₂ respectives. Un graphique est automatiquement généré, représentant la proportion d'émissions directes et indirectes du territoire. Aux onglets intitulés « graphiques » la proportion d'émissions selon une légende donnée est proposée. **Le Service cantonal du développement durable reste à la disposition des communes pour répondre aux questions que l'outil pourrait susciter.**

Une version actualisée de l'outil sera transmise aux communes qui souhaitent initier la démarche.

Retour d'expériences de communes pilotes

Les deux communes pilotes mettent en évidence l'importance de l'outil en tant qu'instrument de communication, aussi bien entre les différents services de l'administration qu'à l'échelle politique.

Ville de Lancy

Claudia Bogenmann,
Responsable de l'unité développement durable, Ville de Lancy,
claudia.bogenmann@lancy.ch

Au mois de janvier 2021, le Conseil administratif de la Ville de Lancy déclare l'urgence climatique et décide d'élaborer et de renforcer sa stratégie climatique en visant la neutralité carbone en 2050. Dès lors, l'élaboration d'un bilan carbone communal devient prépondérante pour photographier la situation de la ville et pouvoir se baser sur des données tangibles permettant la mise en place de mesures concrètes. Les bilans territoire et administration répondent à deux interrogations majeures : combien d'émissions

de GES sont générées et quels sont les domaines les plus émissifs. En sus, le bilan de l'administration permet de mettre en place des actions pour qu'elle devienne exemplaire. **Suite à l'élaboration des bilans carbone permettant une communication simple, compréhensible et efficace, des fiches d'actions ont pu être créées, mettant en exergue les axes prioritaires offrant les plus grands potentiels de réduction des émissions de GES.** La priorisation des domaines impactés est la suivante :
1. Energie, 2. Mobilité, 3. Consommation des ménages, 4. Construction et infrastructures, 5. Administration exemplaire.

Ville de Genève

Julie Perrenoud,
Chargée de projets climat, Service Agenda 21-Ville durable, Ville de Genève,
julie.perrenoud@ville-ge.ch

La Ville de Genève fait part de sa manière de travailler pour élaborer son bilan carbone.

Au préalable, il est important de prendre le temps de cadrer le projet et de désigner **une personne responsable** du bilan carbone. La collecte des données étant la phase la plus longue du processus, il est conseillé de déterminer quelles sont celles qui sont réellement nécessaires, pourquoi et à qui s'adresser pour les obtenir. Il est souhaitable d'établir un calendrier. Après réalisation du bilan, la rédaction du rapport idoine est importante et se doit de vulgariser le sujet afin que **les résultats du bilan carbone puissent sensibiliser chacun·e aux enjeux et aux mesures à prendre.** Attention toutefois au fait que **le bilan est un diagnostic et non une stratégie**, une solution « clé en main ».

